



Nouveau rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

## **Les villes sont « indispensables à la solution » et leurs actions doivent être soutenues pour réussir la transition écologique**

Québec, le 1er mars 2022 – Vivre en Ville prend acte de la gravité du nouveau rapport *Changement climatique 2022: impacts, adaptation et vulnérabilité* du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Dans son communiqué diffusé en accompagnement du rapport, le GIEC indique que les villes sont vulnérables aux changements climatiques, mais également « indispensables à la solution ».

Selon Debra Roberts, coprésidente du Groupe de travail II du GIEC, « les villes offrent aussi des possibilités d'agir pour le climat – des bâtiments écologiques, un approvisionnement fiable en eau propre et énergie renouvelable, des modes de transport durables reliant les zones urbaines et rurales peuvent tous créer une société plus inclusive et équitable. »

### **Transformer l'aménagement du territoire dès 2022 pour accélérer la transition écologique**

« Au Québec, les élections municipales de novembre dernier ont porté au pouvoir plusieurs maires et mairesses clairement engagés à faire face aux changements climatiques. Il est impératif de saisir cette opportunité de bonifier la politique climatique actuelle afin d'accélérer la transition écologique. », affirme Christian Savard, directeur général de Vivre en Ville.

Annoncée dans le cadre du Plan pour une économie verte (PEV), la réforme du cadre d'aménagement du territoire et d'urbanisme mènera à l'adoption d'une politique nationale au printemps prochain. Cette politique nationale devra mettre fin à l'ère de l'étalement urbain sur les milieux naturels et le territoire agricole. Selon Vivre en Ville et plusieurs experts, l'étalement urbain est l'une des principales causes de la dégradation de l'environnement naturel au Québec.

Dans le PEV, le gouvernement affirme qu'il « appuiera aussi les municipalités dans le développement de milieux de vie sobres en carbone » et qu'il renforcera la protection des écosystèmes et de la biodiversité. Le nouveau rapport du GIEC est clair: il est grand temps d'agir en ce sens. Le budget du 22 mars prochain sera donc un jalon important vers la concrétisation d'un mode de développement territorial plus durable.

« À monsieur Legault, madame Laforest et monsieur Charette, je souhaite rappeler que les attentes sont extrêmement élevées pour la future Politique nationale d'architecture et d'aménagement du territoire. En aménagement et en environnement, le temps n'est plus au statu quo ni aux tergiversations », conclut Christian Savard.



**VIVRE EN VILLE**  
la voie des collectivités viables

Organisation d'intérêt public, Vivre en Ville contribue, partout au Québec, au développement de collectivités viables, œuvrant tant à l'échelle du bâtiment qu'à celles de la rue, du quartier et de l'agglomération. Par ses actions, Vivre en Ville stimule l'innovation et accompagne les décideurs, les professionnels et les citoyens dans le développement de milieux de vie de qualité, prospères et favorables au bien-être de chacun, dans la recherche de l'intérêt collectif et le respect de la capacité des écosystèmes. [www.vivreenville.org](http://www.vivreenville.org)

Source:

Samuel Pagé-Plouffe, Coordonnateur – Affaires publiques et gouvernementales  
514-714-6762 | [samuel.page-plouffe@vivreenville.org](mailto:samuel.page-plouffe@vivreenville.org)